



# Tableau de bord de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant

- Deuxième édition -

**Première partie**

**L'emploi**

**Synthèse : les chiffres clés**

*Mars 2012*



Centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications — **Céreq**



L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant livre la deuxième édition du tableau de bord de l'emploi et de la formation professionnelle.

A partir des données du Groupe AUDIENS, sont présentées dans cette partie consacrée à l'emploi :

- l'actualisation des indicateurs statistiques pour l'année 2009  
(la précédente édition présentait les indicateurs 2008)
- des données inédites complémentaires.

*Le tableau de bord complet est téléchargeable sur le site :  
[www.cpnefsv.org](http://www.cpnefsv.org)*

## **Sommaire :**

- **Les employeurs du spectacle vivant**
- **L'emploi dans le spectacle vivant**
- **En résumé : données de cadrage 2009**
- **Annexe**

Conception et réalisation : OPMQ-SV - CEREQ

Production : Groupe AUDIENS

Edition : OPMQ-SV

# Les employeurs du spectacle vivant

Source AUDIENS

## Chiffres clefs – année 2009

### Nombre d'employeurs

- 18 216 employeurs de la branche professionnelle exercent des activités de spectacle vivant à titre principal :
  - 15 349 employeurs déclarent des activités "Arts du spectacle vivant" (84 %)
  - 2 284 employeurs déclarent des "Activités de soutien au spectacle vivant" (13 %)
  - 583 employeurs déclarent des activités de "Gestion de salles de spectacle" (3 %)
- 87 643 employeurs hors branche professionnelle exercent une activité de spectacle vivant à titre non principal :
  - 63 439 entreprises, personnes morales de droit privé ou de droit public
  - 24 204 particuliers employeurs (personnes physiques).
- Au total, 105 859 employeurs ont développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou non principal.

### Caractéristiques des employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant :

- 53 % des employeurs de la branche professionnelle ont au moins cinq ans d'existence et 8 % ont moins d'un an d'existence.
- 81 % des employeurs de la branche professionnelle exercent leur activité sous statut associatif et 14 % sont en SARL/EURL.
- 31 % des employeurs de la branche professionnelle sont domiciliés en Ile-de-France, 10 % en Rhône-Alpes et 9 % en PACA.
- Sur la période 2000-2009, le nombre d'employeurs de la branche professionnelle en activité (c'est-à-dire ayant déclaré du personnel au cours de l'année) a augmenté de 54 %, passant de 11 842 à 18 216.
- Entre 2008 et 2009, le taux de turn-over des employeurs de la branche est de 15 %.

## Chiffres clefs – année 2009

### Volume d'emploi

- Les 18 216 employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant recensés emploient 75 % des effectifs (soit 189 081 salariés) et déclarent 91 % de la masse salariale (soit 1,2 milliard).
- Tous types de contrat de travail confondus et quelle que soit la durée de l'emploi, 214 817<sup>1</sup> salariés ont exercé une activité de spectacle vivant :
  - 189 081 salariés<sup>2</sup> pour les 18 216 employeurs de la branche professionnelle (75 % des effectifs<sup>3</sup>) :
    - 141 123 salariés en CDDU (70 %)<sup>4</sup>
    - 35 129 salariés en CDD (17 %)
    - 26 342 salariés en CDI (13 %)
  - 66 953 salariés<sup>5</sup> en CDDU<sup>6</sup> pour les 87 643 employeurs hors branche professionnelle (25 % des effectifs<sup>7</sup>).

### Caractéristiques de l'emploi dans la branche professionnelle du spectacle vivant :

- 18 % des employeurs de la branche professionnelle déclarent avoir 1 seul salarié (tous types de contrats de travail confondus<sup>8</sup>) ; 45 % d'entre eux déclarent au plus 5 salariés et 22 % plus de 20 salariés.  
55 % des employeurs de la branche n'emploient aucun salarié permanent.
- Les "artistes interprètes" constituent 46 % des effectifs salariés des employeurs de la branche, les "techniciens et personnels administratifs non cadre" 45 %, et les "personnels artistiques, techniques et administratifs cadre" 9 %.
- 0,5 % des employeurs de la branche professionnelle (soit les 100 employeurs qui ont déclaré les plus grosses masses salariales sociales), versent ¼ de la masse salariale sociale totale.  
72 % des employeurs de la branche versent 11 % de la masse salariale sociale totale.
- Les employeurs de la branche professionnelle déclarent une masse salariale sociale annuelle moyenne de 26 384 € pour les CDI<sup>9</sup> et de 36 578 € pour les CDDU.  
Ces moyennes cachent de fortes disparités et doivent être rapportées au temps de travail des salariés. Elles ne tiennent également pas compte des revenus complémentaires éventuels venant d'autres activités, de l'audiovisuel notamment, ainsi que des droits d'auteurs ou des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage, etc.
- 47 % des salariés ayant travaillé pour les employeurs de la branche professionnelle ont bénéficié d'allocations chômage au titre du régime spécifique (annexes 8 et 10), soit 66 915 salariés en CDDU sur un total de 141 123 salariés en CDDU.
- 49 % des salariés ayant eu un emploi dans le spectacle vivant (au moins un contrat pour l'année 2009), ont moins de 36 ans.
- Les salariés du spectacle vivant sont majoritairement des hommes (62 %).

---

<sup>1</sup> Total dédoublonné

<sup>2</sup> Total dédoublonné

<sup>3</sup> Cf. tableau 17

<sup>4</sup> Cf. tableau 16 pour les effectifs et graphique 8 pour la répartition en %

<sup>5</sup> Total dédoublonné

<sup>6</sup> La catégorie des "employeurs hors branche professionnelle" recouvre le champ du GUSO (cf. champ préambule), ceux-ci n'emploient pas de salariés en CDI et CDD.

<sup>7</sup> Cf. tableau 17

<sup>8</sup> CDI, CDD, CDDU

<sup>9</sup> Comptage en nombre de salariés et non en équivalent temps plein.

## Tendances de l'emploi – période 2000 / 2009

- Le nombre de salariés a augmenté de 33 %, tous types de contrat de travail confondus, passant de 161 526 salariés à 214 817 salariés<sup>10</sup> :
  - +28 % pour les employeurs de la branche professionnelle (passant de 147 943 à 189 081 salariés),
  - +125 % pour les employeurs hors branche (passant de 29 802 à 69 953 salariés).
- Dans la branche professionnelle, le nombre moyen de salariés passe de 23 à 21 par employeur, et les disparités de situations se creusent entre les grosses structures qui emploient le plus de salariés et les plus petites.  
Hors branche professionnelle, le nombre moyen de salariés passe de 3 à 4 par employeurs, bien que l'on constate également de fortes disparités.
- Si le CDDU est la forme d'emploi exclusive chez les employeurs hors branche professionnelle<sup>11</sup>, la part des effectifs en CDDU chez les employeurs de la branche tend à diminuer, passant de 77 % à 70 %, au profit d'un développement des CDD plutôt que des CDI.

---

<sup>10</sup> Total dédoublonné

<sup>11</sup> Du fait du champ pris en compte qui recouvre le GUSO

## En résumé : données de cadrage 2009

	<b>Branche Professionnelle</b>	<b>Hors branche professionnelle</b>	<b>Branche professionnelle et hors branche professionnelle</b>
<b>Nombre d'employeurs recensés</b>	<b>18 216</b> 17 %	<b>87 643</b> 83 %	<b>105 859</b> 100 %
Augmentation du nb d'employeurs entre 2000 et 2009	+54 %	+93 %	+85 %
entre 2008 et 2009	+4,5 %	-1,4%	-0,4 %
Turn-over des employeurs entre 2008 et 2009	15 %	51 %	45 %
Répartition des employeurs selon la part de CDI/CDD	94,1 % emploient au plus 10 salariés permanents	/	/
<b>Nombre de salariés recensés</b>	<b>189 081</b> 75 %	<b>66 953</b> 25 %	<b>214 817 *</b> 100 %
Augmentation du nb de salariés entre 2000 et 2009	+28 %	+125 %	+33 %
entre 2008 et 2009	+1,4 %	-0,9 %	+0,7 %
Masse salariale sociale déclarée par les employeurs	1,239 milliard 91 %	0,125 milliard 9 %	1,365 milliard 100 %
Répartition des emplois par types de contrats de travail	70 % CDDU 17 % CDD 13 % CDI	100 % CDDU / /	/
Répartition des emplois par catégories professionnelles	- 46 % d'artistes interprètes  - 45 % de personnels techniques ou administratifs non cadres  - 9% de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres	- 84% d'artistes interprètes  - 15 % de personnels techniques ou administratifs non cadres  - 1% de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres	- 51 % d'artistes interprètes  - 41 % de personnels techniques ou administratifs non cadres  - 8 % de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres
Effectifs moyens de salariés par employeur	21 salariés répartis comme suit : - 1 CDI - 2 CDD - 18 CDDU	4 salariés en CDDU	/

Source : AUDIENS

\* Total dédoublonné

# Champ et nature des indicateurs

## Les employeurs et les emplois

---

Les indicateurs concernant les employeurs et les emplois du spectacle vivant sont issus de l'exploitation des fichiers du groupe AUDIENS, source administrative centralisant les déclarations nominatives de salaires des entreprises pour la retraite complémentaire. Cette source a été retenue pour son champ de compétences qui est le plus complet et le plus précis dans sa capacité à segmenter les employeurs et les salariés du point de vue de leur forme et de leurs catégories d'emploi.

De plus cette source permet d'inclure les données transmises par le CNCS/GUSO relatives aux employeurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant.

- **Par "employeur du spectacle vivant"**, nous entendons toute unité économique ayant développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou secondaire.

Deux grandes catégories d'employeurs sont distinguées:

1) Les employeurs de la "Branche professionnelle du spectacle vivant", dont l'activité principale est définie à partir des codes de la NAF :

- 9001Z : « Arts du spectacle vivant »
- 9002Z : « Activités de soutien au spectacle vivant »
- 9004Z : « Gestion de salles de spectacle »

2) Les employeurs "Hors branche professionnelle du spectacle vivant". Cette catégorie recouvre le champ du GUSO c'est-à-dire toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, organismes de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui :

- n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles,
- emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L7121-2 du code du travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant.

Les employeurs «Hors branche» sont segmentés en deux sous-catégories :

- «*Hors branche Entreprises*» : regroupant tous les types d'employeurs cités ci-dessus hormis les particuliers employeurs ;
- «*Hors branche Particuliers employeurs* » : regroupant uniquement les personnes physiques.

### Hors champ

Ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs présentés :

- le personnel permanent (CDI et CDD) de certains établissements (Opéra de Paris, Comédie française, la vingtaine établissements publics qui cotisent à l'IRCANTEC, une vingtaine de théâtres en régie créés depuis 1978, etc.) ; leurs personnels intermittents (CDDU) sont quant à eux pris en compte ;
- les parcs de loisirs ou d'attraction (CDI, CDD et CDDU) ;
- les entreprises de la branche audiovisuel-cinéma.

- **Les salariés du spectacle vivant** sont les individus ayant concouru à la réalisation d'un spectacle vivant sur l'année considérée, cette activité ayant donné lieu à une contractualisation d'emploi avec un employeur, quelque soit la durée du contrat de travail.

L'approche des salariés du spectacle vivant a été effectuée selon deux approches :

- 1 Selon le type de contrat de travail (CDI, CDD et CDDU<sup>12</sup>). Tous les domaines d'activités du spectacle vivant sont concernés : artistiques, techniques et administratifs.
- 2 Selon les catégories professionnelles

La multi-activité des salariés dans d'autres branches professionnelles connexes n'est pas prise en compte.

---

<sup>12</sup> Le CDDU est un CDD dit d'usage au sens du code du travail L.1242-2 et D.1242-1

**Masse salariale**

Tous les indicateurs présentés portent sur la masse salariale sociale déclarée par les employeurs. Elle représente l'ensemble des salaires et autres rémunérations, minorés pour certains salaires, et plus particulièrement pour certains artistes, d'un abattement pour frais professionnels. Elle correspond donc à l'assiette brute, après abattement pour frais professionnels, servant de calcul aux contributions sociales (droits à la retraite, à la formation professionnelle, etc.). Les cotisations sociales patronales, impôts et taxes assis sur les salaires ne sont pas intégrés.

*[www.audiens.org](http://www.audiens.org)  
[www.guso.fr](http://www.guso.fr)*





L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant est piloté par la CPNEF-SV.



L'Afdas assure son fonctionnement.

Observatoire Prospectif  
des Métiers et des Qualifications  
du Spectacle Vivant

CPNEF-SV  
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant  
48, rue Saint-Honoré – 75001 Paris  
Tél : 01 40 26 12 58  
E-mail : [info@cpnefsv.org](mailto:info@cpnefsv.org)

[www.cpnefsv.org](http://www.cpnefsv.org)